

DOSSIER DE PRESSE
COLLECTIF SANTÉ EN DANGER (SED)



LE COLLECTIF 2.0

SOMMAIRE

| | |
|-------------|---|
| P 3 | JUILLET 2020 : NAISSANCE DU COLLECTIF SANTÉ EN DANGER |
| P 4 | QUI EST ARNAUD CHICHE, LE FONDATEUR DU COLLECTIF SED ? QUI SONT LES SEPT ? |
| P 5 | ORGANISATION |
| P 8 | LA CHARTE DU COLLECTIF |
| P 10 | SES OBJECTIFS |
| P 12 | ACTIONS |
| P 16 | INFOS PRATIQUES |

JUILLET 2020 : NAISSANCE DU COLLECTIF SANTÉ EN DANGER

Le 27 juillet 2020, alors que les conclusions

du Ségur de la santé sont annoncées, qu'un **protocole d'accord** a été signé par certains syndicats seulement et qu'une seconde vague de **crise Covid-19** se profile, **le médecin Arnaud Chiche, entouré de sept personnes,** des professionnels de santé, **crée le collectif Santé en danger.**

Son groupe Facebook est rejoint par **83 000 membres en quinze jours**, puis **127 000 en un mois**. Ce nombre ne cesse de croître, sans que le collectif ne sollicite de nouveaux membres. Il regroupe non seulement **des professionnels de santé issus du secteur public et privé (dont des libéraux et des professionnels du médico-social)** mais aussi **un grand nombre de leaders d'opinion : représentants syndicaux, présidents d'associations, hommes et femmes politiques.**

En amont, et durant la crise de la Covid-19, en coopération avec d'autres médecins et sa direction, Arnaud Chiche a réussi à mobiliser de nouveaux effectifs. Il s'est organisé avec ses équipes pour assurer le parcours de soins des patients. Il en a « bavé », comme tous ceux qui travaillent dans le secteur de la santé et il s'est investi sans fléchir. A cette occasion, il a aussi été le témoin du courage incroyable des soignants ! **C'est pourquoi, le 21 juillet, alors que le comité Ségur a rendu sa copie et qu'il est annoncé que le protocole a été signé par certains syndicats, c'est le choc !** Non seulement les accords sont centrés sur l'hôpital public, mais en plus, ils sont insuffisants

et oublie un grand nombre de professions, notamment libérales. **Arnaud et ses acolytes décident spontanément et d'une énergie commune de créer le collectif Santé en danger.**

Le **collectif Santé en danger** pense que si le focus réalisé par le Ségur n'a pas été total, que des corps de métier ont été exclus, que les revendications non pas été satisfaites alors la colère des professionnels de santé va reprendre et être terrible. **Le collectif, déterminé, sera le porte-parole de cette colère.**

Du Ségur de la santé, Arnaud Chiche dit : *« C'est un premier faux pas ! Et la covid-19 va continuer à s'acharner pendant des années. Nous allons tous craquer ! »*

Le collectif né, Facebook lui sert de support. **20 jours, plus tard, ce sont 120 400 membres qui l'ont rejoint. Chaque jour, ce nombre augmente.** Il comprend – au 05/05/2022 **219 300 membres**, des professionnels de santé – nos soignants (tout corps de métier, du public, comme du privé, salariés ou libéraux) - ainsi que les présidents de syndicats, d'associations, des collectifs, des professeurs et médecins, et de nombreux femmes et hommes politiques (parlementaires, élus, hauts-fonctionnaires).

Le **collectif Santé en danger** souhaite relayer la parole des acteurs de la santé et du soin, être le trait d'union entre toutes les organisations syndicales, collectives et associatives de professionnels de santé.

QUI EST ARNAUD CHICHE, LE FONDATEUR DU COLLECTIF SANTÉ EN DANGER ?



Médecin anesthésiste-réanimateur, Arnaud Chiche a 46 ans. Il a trois enfants. Il est né à Montréal où son père était médecin. Par intérêt pour la médecine et l'anesthésiologie, il effectue ses **études à la faculté de Lille.**

Photo©La Voix du Nord

Il travaillera ensuite **12 ans en réanimation au centre hospitalier de Tourcoing.**

A partir de 2016, il oriente son activité sur l'anesthésie à 100% et intègre la polyclinique d'Hénin-Beaumont (Groupe ANHAC, Pas-de-Calais).

Arnaud Chiche possède des compétences **en infectiologie**. Au centre hospitalier de Tourcoing, il a collaboré avec des médecins comme le Docteur **Olivier Leroy** (son mentor), Chef de pôle Urgences, Maladies infectieuses et Réanimation; Le Professeur **Benoit Guerry**, aujourd'hui Médecin chef de service des maladies infectieuses à Lausanne ; Le professeur **Éric Senneville**, Chef du Service Universitaire des maladies Infectieuses et du Voyageur ; Le Docteur **Hugues Georges**, Chef de service de réanimation ; Le Docteur **Serge Alfandari** ; Le Docteur **Agnès Meybeck** ; Le Docteur **Pierre-Yves Delannoy** ; Le Docteur **Damien Thellier** et enfin, le Docteur **Nicolas Boussekey** - tous très reconnus, réanimateurs, infectiologues ou réanimateurs et infectiologues.

Actuellement, Arnaud Chiche occupe également d'autres **fonctions de responsabilités institutionnelles : référent infectieux, coordonnateur de la gestion des risques, référent sécurité médicamenteuse**. Il a même créé un groupe appelé *Cleanic*, chargé du développement durable de la clinique où il travaille.

Il est à noter qu'il effectue toujours des gardes en SMUR et aux Urgences du centre hospitalier de Tourcoing pour l'hôpital public. A cette occasion, il intervient fréquemment dans les EHPADs auprès des patients âgés.

Arnaud Chiche n'est pas un militant.

Arnaud Chiche consacre son temps libre à sa famille, à ses amis, avec qui **il voyage et pratique le sport** (triathlon, snowboard, surf...). Il aime aussi la musique et lire.

QUI SONT LES SEPT ?

Les 7 représentent une équipe pluri professionnelle du secteur de la santé, déçue par les propositions du Ségur et ambitionnant davantage pour les professionnels et les patients. Il s'agit de **Capucine** ; **Eloi G**, Médecin urgentiste-réanimateur ; **Julie C**, Médecin anesthésiste-réanimateur (33) ; **Julien T**, Infirmier (59) ; **Pierre M**, Médecin gériatre (59) ; **Thomas G**, Médecin anesthésiste-réanimateur (59) et **Thomas S**, Médecin anesthésiste-réanimateur (59).

ORGANISATION

Le collectif a créé l'Association C Santé en danger (ACSED) en octobre 2020.



Son président est Arnaud Chiche, médecin anesthésiste-réanimateur.

Au 5 mai 2022, son vice-président est Thomas Brosset, chirurgien. Elle compte, à date, 6 000 adhérents.

Thomas Brosset, Vice-président de l'association du collectif.

Des antennes régionales ont été créés.



A ce jour, elles existent, en France métropolitaine mais aussi en Corse, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et à Mayotte. Chaque antenne est composée de représentants, dont des porte-paroles presse et deux rapporteurs, en relation constantes avec le conseil d'administration de l'association et les

autres antennes. Ce sont tous des bénévoles, actifs, déterminés et très investis. Chaque antenne a signé une charte avec le collectif, un accord de confiance. Ces antennes régionales se structurent et s'organisent. Elles effectuent des missions locales au plus près des problématiques de terrain.

Les partenaires sociaux historiques

Les relations entre le collectif Santé en danger et les organismes ci-dessous sont régies par une charte. Leur communication est unifiée, les revendications cernées.

- **AIDBORN** (Association des infirmiers diplômés de bloc opératoire de la région Nord)
- **Alizé Kinés**
- **AMUF** (Association des médecins urgentistes de France)
- **ANCIM** (Association nationale des cadres de santé)
- **ANDPP** (Alliance nationale des pédicures-podologues)
- **CATSUF** (Collectif Ambulancier des Transports Sanitaires et d'Urgence des France)
- **CNI** (Coordination nationale infirmière)
- **CNPTLM** (Conseil national professionnel des techniciens de laboratoire médical)
- **CGT Santé**
- **Comité réanimation de la SFAR** (Société française d'anesthésie et de réanimation)
- **Convergence infirmière**
- **FFPP** (Fédération française des psychologues et de psychologie)
- **Jeunes Médecins**
- **ONES** (Organisation nationale des éducateurs)
- **ONSIL** (Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux)
- **ONSIL Hauts-de-France**
- **ONSSF** (Organisation nationale syndicale des sages-femmes)
- **SNPHARE** (Syndicat national des praticiens hospitaliers en anesthésie-réanimation élargi)
- **SNUP** (Syndicat national d'union des psychomotriciens)
- **SOS padhue** (Association des praticiens à diplôme hors Union européenne)



Syndicats, fédérations, association et collectifs amis

D'autres associations, syndicats, fédérations et collectifs représentent des partenaires sociaux de Santé en danger, sans que la relation ait été officialisée à cette date :

Cfe-cgc Adhac (syndicat au service de l'encadrement) ; **UFML-S** (Syndicat de l'union française pour une médecine libre) ; **SNIBO** (Syndicat national des infirmiers de bloc opératoire) ; **UD CGT 62** (Union départementale CGT du Pas-de-Calais) ; **UNIPA** (Union nationale des infirmiers de pratiques avancées) ; **Cgt Hôpital Seclin Carvin** (59) ; **SAR** (Syndicat national de l'appareil respiratoire) ; **UFMLS** (Syndicat de l'union française pour une médecine libre) ; **UNIPA** (Union nationale des infirmiers en pratique avancée) ; **AMA-EVA** (Association de soutien aux victimes de méningiomes) ; **ANPPH** (Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière) ; **AFTLM** (Association française des techniciens de laboratoire médical) ; **AFARM** (Association française des assistants de régulation médicale) ; **AFASH** (Association française des ambulanciers SMUR et hospitaliers) ; **IDPLS-Association** (Association des intérêts des professions libérales soignantes) ; **Association Egalité parentale** ; **UDIL06** (Union des infirmiers libéraux du bassin antibois) ; **ANAP** (Association nationale des auxiliaires de puériculture) ; **AA22** (Association des ambulanciers du 22) ; **ADIC** (Association des infirmières du cœur de l'Hérault) ; **APRN** (Association des pneumologues de la région Nord) ; **AFET** (Association française d'entérostoma thérapeutes) ; **FFPP** (Fédération française des psychologues et de psychologie) ; **Fédération Sud Santé-sociaux EPSM AL**, établissement Public de Santé Mental de l'Agglomération Lilloise ; **FNO** (Fédération Nationale des Orthophonistes), délégation Nord Pas-de-Calais ; **UFMICT/CGT** (Union fédérale des médecins, ingénieurs, cadres, techniciens/CGT) ; **Collectif blouses blanches** ; **Collectif inter réanimations** ; **Collectif Gwada IDEL** (Antilles) ; **CEHPRE** (Collectif européen des patients des hôpitaux publics et des résidents en EHPAD) ; **Collectif Dégradé** ; **OAPTH** (Organisation des ambulanciers techniciens préhospitaliers) ; **3APIHOP** (Association d'assistance et d'alerte pour les Praticiens de l'hôpital public) ; Collectif Inter Blocs, ...



LA CHARTE DU COLLECTIF

Pour le collectif Santé en danger,
la santé doit être la priorité n°1 de la politique en France.

Le collectif a deux objectifs :

- Représenter l'ensemble des professionnels de santé, du public, du privé, salariés et libéraux pour porter leurs revendications et leur offrir de la visibilité.
- Obtenir un Ségur 2
- Ecrire la santé de demain, la Santé 2.0. Dans le cadre des présidentielles 2022, le collectif a travaillé à 20 propositions. Elles sont relayées auprès des différents partis et groupes de réflexion.

Le collectif Santé en danger a pour vocation de représenter tous les professionnels de santé de terrain désireux de faire évoluer le système de santé pour construire le système de santé de demain.

Valorisant - Reconnaisant – Réinventant

Le collectif efface les barrières historiques « public - privé - libéral » pour être une force de proposition rassemblée, organisée et opérationnelle. Les professionnels de santé méritent une meilleure reconnaissance, les patients, des soins de qualité.

Le Collectif demande :

1. Une réouverture rapide du Ségur et des négociations élargies aux professions non représentées, notamment tous les professionnels du secteur social et médico-social.
2. La prise en compte de toutes les revendications
3. Une présence aux échanges pour participer à la réforme du système de santé pour :
 - Une meilleure prise en compte des réalités de terrain.
 - Une meilleure reconnaissance et valorisation de toutes les professions de santé.
 - Une prise en compte uniforme de la pénibilité de la permanence des soins, hospitalière et de ville.

Les professionnels de terrain doivent être considérés comme une vigie et servir de signal d'alerte.

La santé doit être considérée comme priorité et un savoir-faire national qu'il faut cultiver et respecter. Elle doit être moteur de reconstruction au lendemain de la première phase épidémique.

Les professionnels de santé constituent une famille unie au sein du collectif, désireuse de faire rapidement évoluer le système au sein duquel ils travaillent.

Le collectif rassemble méthodiquement les revendications majeures des corps de métiers qui l'entourent.

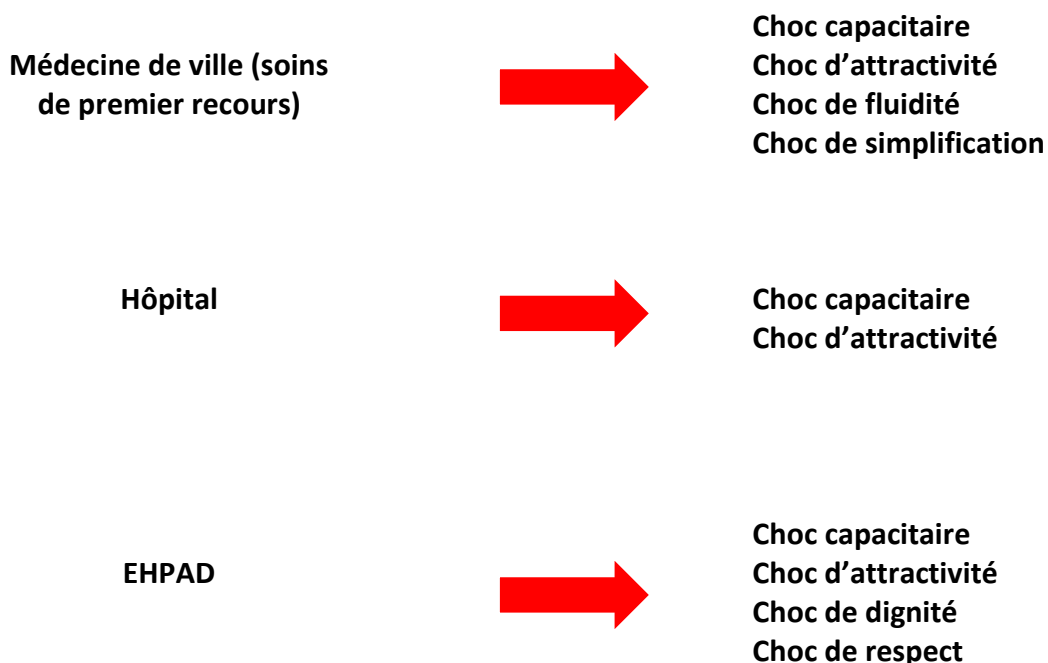
Participatif – Force de propositions - Dynamique

Le collectif **Santé en danger** est apartisan et non syndiqué. Il unit tous les professionnels de santé de terrain désireux de faire évoluer rapidement le système de santé en France.

SES OBJECTIFS : Soutenir les revendications de ses partenaires sociaux et écrire la santé de demain, la santé 2.0. Présenter 20 propositions pour sauver la Santé de demain aux candidats de la présidentielle.

Les revendications du Collectif Santé en danger

Le collectif Santé en danger veut obtenir un Ségur 2 et une prise de conscience aux besoins de la médecine de ville, des hôpitaux et des EHPAD car le bilan annoncé en juillet 2021 n'est toujours pas à la hauteur des défaillances du système.



Les revendications de ses partenaires sociaux

Le collectif Santé en danger porte l'ensemble des revendications des professions non satisfaites ou exclues du Ségur, sur lesquelles il communique.

Quelques exemples de professions concernées :

Agent de services hospitaliers ; Ambulancier SMUR et hospitalier ; Assistant médico-administratif ; Assistant de régulation médicale ; Assistant social ; Attaché d'administration hospitalière ; Infirmier diplômé d'État...

L'écriture de la Santé 2.0

La santé 2.0 sera une remise à niveau du système de santé.

Le collectif est convaincu que seules les revendications des professionnels de santé sont les indicateurs des besoins à prendre en compte. Le collectif Santé en danger pense cependant que la santé 2.0 doit s'écrire dans une logique économique durable et relocalisée.

Par ailleurs, le collectif considère que la société a besoin d'un système de soins sécurisé comprenant une gradation de l'offre correctement décrite armée et financée, une couverture nationale opposable, des innovations mais surtout de la réactivité.

Elle doit avoir accès à des prises en charges médicales et paramédicales rapides et efficaces sur l'ensemble du territoire.

Une homogénéisation des coûts relatifs aux soins prodigués dans les différents établissements et secteurs sanitaires doit être réalisée.

Le patient ne doit pas subir une marchandisation de la santé et une médecine à deux vitesses.

Lignes directrices

Le patient :

Le patient doit occuper la place centrale du système de soin.

L'accès aux soins et équité

L'accès aux soins doit être facilité et équitable pour tous.

Les professionnels de santé :

Les professionnels de santé doivent être reconnus comme des piliers.

La sécurité et la qualité des soins :

Les professionnels de santé doivent travailler en toute sécurité dans un objectif de qualité.

Enjeux sociétaux du système de santé :

Moyens et bénéfiques ; Santé durable

Points de réflexion

- | | |
|--|------------|
| ▪ Offre de soins : | Refondre |
| ▪ Réseau de soins de proximité : | Renforcer |
| ▪ Capacités : | Augmenter |
| ▪ Effectifs : | Ouvrir |
| ▪ Coordination et démarches administratives inter-structures : | Faciliter |
| ▪ Métier : | Relancer |
| ▪ Urgences : | Orienter |
| ▪ Politique de santé : | Concerter |
| ▪ Promotion et prévention : | Développer |
| ▪ Matériel et EPI : | Produire |
| ▪ Gestion de crise sanitaire : | Anticiper |

ACTIONS

Le collectif **Santé en danger** est pacifiste et apaisant.



| | |
|--------------------|--|
| 07/08/2020 | Lancement d'une pétition pour un Ségur 2 |
| 13/08/2020 | Ultimatum lancé au gouvernement |
| 14 /08/2020 | Courrier à Jean Castex, Premier ministre et à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé |
| 19/08/2020 | Lettre ouverte des 100 000 au président de la République |
| 28/08/2020 | Lancement du macaron collectif Santé en danger nommé caduSED |
| 2/09/2020 | Lettre ouverte aux maires de France |
| 7/09/2020 | Lancement des rendez-vous réguliers avec des députés, des sénateurs et des maires – sur tout le territoire |
| 19/09/2020 | Création de l'association du collectif : C santé en danger |
| 20/09/2020 | Création des premiers comités (groupes de travail) |
| 24/09/2020 | Création de SEDVisor : une liste d'établissements médicaux et de soins français en état de délabrement |
| 01/10/2020 | Lancement d'une pétition pour la reconnaissance du Covid-19 en maladie professionnelle |
| 12/11/2020 | Arnaud Chiche est reçu par le cabinet d'Olivier Véran, au ministère des Solidarités et de la Santé |
| 26/11/2020 | Lancement du partenariat avec l'association SPS |

| | |
|------------------------------|--|
| 8/12/2020 | Hymne collectif Santé en danger : https://www.youtube.com/watch?v=sMcKEqv3Kj4 |
| 11/01/2021 | Première collaboration avec Green Cross en faveur de la Santé durable |
| 11/01/2021 | Arnaud Chiche est reçu par le cabinet d'Olivier Véran, au ministère des Solidarités et de la Santé |
| 21/01/2021 | Annonce des résultats du sondage Souffrance au travail |
| 15/02/2021 | Audition par le vice-président de la commission des Affaires sociales du Sénat |
| 7/03/2021 | Première Université de Printemps du CSED |
| 13/03/2021 | Publication de la Tribune « La contrainte écologique : un danger pour notre système de santé » |
| 27/03/2021 | Un nouveau logo et nom pour l'association du collectif |
| 13/04/2021 | Publication de la tribune : « Monsieur Castex, notre système de santé devra aussi faire face à bien des menaces sanitaires » |
| Avril | Série de concertations dans le cadre des élections régionales |
| Juin | Première AGE |
| 27/07/2021 | 1 ^{er} anniversaire de la création du collectif Santé en danger |
| 6/09/2021 | Présidentielle 2022 : 20 propositions pour sauver la santé de demain |
| 7/09/2021 | Deuxième conférence Green Cross en faveur de la biodiversité et de la santé durable |
| 25/09/2021 | Participation à la Convention du groupe Les Nouveaux démocrates |
| 30/09/2021 | Premier café Santé CSED à Lille |
| Octobre 2021 | Partenariat avec des équipages du E-RALLYE de Monte-Carlo |
| 08/10/2021 | Café Santé CSED à Annecy |
| 14-22/10/2021 | Assemblée générale ordinaire |
| Octobre-Novembre 2021 | Présidentielle 2022 : « 20 propositions pour sauver la Santé de demain » |

| | |
|----------------------------|---|
| 16/11/2021 | Organisation d'une réunion intersyndicale et inter-collectifs au Conseil régional d'Ile de France |
| 16/11/2021 | Café Santé CSED à Paris |
| 24/11/2021 | Café Santé CSED à Marseille |
| 04/12/2021 | Participation à la manifestation nationale pour la défense de notre système de santé, à l'initiative de FO Mayenne, à Paris |
| 11/12/2021 | Congrès Santé organisé à Coubron (93) retransmis en direct sur YouTube et Facebook 1ère partie : 1er congrès du CSED 11 décembre 2021 2ème partie : 1er congrès du CSED 11 décembre 2021 |
| 15/12/2021 | Café Santé CSED à Rennes |
| Janvier 2022 | Création de la chaîne YouTube du Collectif Santé en danger https://www.youtube.com/channel/UCKcJJmJ024OkFhGPEwhY1Bg/featured |
| 08/01/2022 | Tournage vidéo des vœux 2022 du Collectif à Lagny-sur-Marne Collectif Santé en danger - Vœux 2022 (Version longue) Collectif Santé en danger – Vœux 2022 (Bande annonce) |
| 15/01/2022 | 1er recensement des services d'Urgences en grande difficulté, fermetures partielles : cartographie |
| 21/01/2022 | Conseil d'administration à Lagny. Lancement du projet "Le Vrai Ségur de la santé" |
| 27/01-04/03/2022 | Campagne présidentielle : -Parrainages : Arnaud Chiche recueille 21 signatures spontanées pour la Santé (sans annonce, ni recherche) -Organisation de rencontres avec les autres candidats |
| 11/02/2022 | Café Santé CSED à Belfort |
| 17/02/2021 | Café Santé CSED à Périgueux |
| 25/02/2022 | Café Santé CSED à Montpellier |
| 14/02 au 24/03/2022 | Auditions quotidiennes de professionnels de terrain dans le cadre du « Vrai Ségur de la santé » Séance inaugurale VRAI Ségur de la santé |

Toutes les auditions sont visionnables sur notre chaîne YouTube

- 24/02/2022** Coanimation de la Conférence « Sport et santé » à Hazebrouck
- 12/03/2022** Café santé CSED à Angers
- 26/03/2022** Manifestation statique en faveur du handicap devant l'Assemblée nationale à Paris
- 27-28/03/2022** Colloque de restitution des auditions du « **Vrai Ségur de la Santé** », Institut national des jeunes aveugles, Paris
Les propositions du « Vrai Ségur de la santé » sont consultables sur le site <https://levraisegurdelasante.fr>
- Avril 2022** Participation et aide logistique aux dons vers l'Ukraine
- 22/04/2022** Alerte de la presse et du gouvernement sur les fermetures des services d'Urgences et lignes de SMUR, cartographie à l'appui
- 24/04/2022** Café Santé CSED à Metz
- Mai 2022** Prise de contacts avec les candidats aux législatives dans toutes les régions
- 02/05/2022** Lettre ouverte au président de la République, accompagné d'un cahier des réformes pour les 100 premiers jours du nouveau mandat présidentiel

INFOS PRATIQUES



<https://www.facebook.com/groups/287566348977590/>



https://www.instagram.com/associationcsanteendanger/?utm_medium=copy_link



<https://www.youtube.com/channel/UCKcJmJ024OkFhGPEwhY1Bg/featured>



https://twitter.com/sedatif?ref_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Eauthor



<https://www.linkedin.com/in/arnaud-chiche-86169050/>



<https://www.tiktok.com/@collectifsanteendangera>



<https://collectif-sed.org/>

Les adresses @ mises à la disposition des soignants du collectif :

collectifsed@gmail.com

alertesanitairesed@gmail.com

Contact presse :

Arnaud Chiche, Président

06 62 60 25 39

Collectifsed@gmail.com

ou

Audrey Baskovec

06 65 46 54 85

